



Le conseil communal et la municipalité
DE ST-LÉGIER-LA CHIÉSAZ

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jacques REYMOND

Président du conseil communal

Nous exprimons à la famille, notre profonde sympathie et lui présentons nos plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.